



ETABLISSEMENT PRIMAIRE ET SECONDAIRE
DE PREVERENGES
DENGES - ECHANDENS - LONAY - PREVERENGES
COMPTES 2025

Préambule

Tous les montants figurant dans les présents comptes relèvent de la compétence de décision du bureau de l'Entente scolaire intercommunale de l'Etablissement primaire et secondaire de Préverenges.

Les frais de fonctionnement, qui sont à charge des communes, sont déterminés comme ceci à l'article 132 LEO : *la construction, l'entretien, la maintenance et la rénovation des locaux, installations, espaces et équipements mis à la disposition des établissements, le mobilier et le matériel scolaire, les transports scolaires, les indemnités pour frais de repas, les devoirs surveillés sous réserve d'une participation financière des parents et les camps, courses d'école et voyages d'études, sans les charges salariales des enseignants et accompagnants, sous réserve d'une participation financière des parents.*

Au 1^{er} août 2025, la Commune de Préverenges (actuellement commune boursière) a repris les tâches de compétence communale effectuées précédemment par le personnel du secrétariat des écoles (voir ci-après les comptes n° 11.3512.0 et 11.3522.9).

Selon convention entre les quatre communes de l'Etablissement scolaire, toutes les charges des locaux, primaires et secondaires, sont facturées par les communes à l'Etablissement scolaire (voir compte n° 11.3161.1).

Selon cette même convention, la totalité des charges scolaires, primaire et secondaire, est ensuite répartie entre les quatre communes, pour moitié d'après le nombre d'élèves, et pour moitié d'après le nombre d'habitants (voir pages 20 à 23 de ce document).

Du total des frais scolaires, il faut ensuite déduire les charges des bâtiments calculées pour la commune elle-même et facturés à l'Etablissement, pour trouver la participation nette de chaque commune aux charges de l'Etablissement scolaire.

Voir la récapitulation générale des participations des communes en page 24.

Comptes approuvés par le Bureau de l'Entente scolaire le 25 mars 2026.

Compte	Désignation	Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
1	ADMINISTRATION GENERALE	4'982'449.57	34'585.00	5'031'074.00	27'050.00	5'252'729.62	38'660.55
11	ADMINISTRATION GENERALE	4'951'871.77	34'585.00	4'994'074.00	27'050.00	5'242'597.62	38'660.55
11.3003.0	Indemnités et frais Conseil d'Etablissement	1'008.00		3'000.00		1'879.25	
11.3101.1	Imprimés et fournitures de bureau	2'868.09		3'000.00		2'393.50	
11.3111.0	Achats de mobilier et équipement	1'517.73		3'000.00		380.22	
11.3151.0	Entretien de mobilier			1'000.00		207.55	
11.3161.1	Frais locaux scolaires	4'685'951.00		4'727'374.00		4'950'605.00	
11.3170.0	Repas des promotions et divers	14'109.90		14'000.00		13'874.60	
11.3181.2	Frais bancaires et postaux	121.60		200.00		121.40	
11.3185.0	Contrôle fiduciaire	1'286.40		1'400.00		1'286.40	
11.3185.2	Frais liés à la création d'une association	10'939.70		10'000.00		41'786.25	
11.3512.0	Traitements facturés par le Canton	30'510.00		54'000.00		51'885.00	
11.3522.8	Frais des leçons surveillées	72'359.35		73'100.00		62'790.95	
11.3522.9	Prestations de la Commune de Préverenges	120'000.00		100'000.00		100'000.00	
11.3662.0	Soutien aux enfants migrants			4'000.00		3'887.50	
11.3809.0	Attribution à fonds de réserve	11'200.00				11'500.00	
11.4221.0	Intérêts des créances				50.00		18.05
11.4512.2	Participation Canton Mesures renforcées		11'200.00				11'500.00
11.4522.9	Parts parents leçons surveillées		23'385.00		23'000.00		23'255.00
11.4809.0	Prél. s/fonds de réserve				4'000.00		3'887.50
155	BIBLIOTHEQUE HORS TEMPS SCOLAIRE	30'577.80		37'000.00		10'132.00	
155.3512.0	Traitements facturés par le Canton	30'577.80		37'000.00		10'132.00	

COMMENTAIRES

11.3003.0 Indemnités et frais Conseil d'Etablissement

Indemnités et frais des membres du Conseil d'Etablissement, ainsi que des frais administratifs.

11.3101.1 Imprimés et fournitures de bureau

• Cotisation au Groupement des autorités scolaires communales du canton de Vaud (GAS-VD) :	Fr.	600.00
• Impression des comptes de l'année précédente :	Fr.	1'085.00
• Impression du budget de l'année suivante :	Fr.	1'026.00
• Autres imprimés :	Fr.	157.09
	Fr.	<u>2'868.09</u>

11.3111.0 Achats de mobilier et équipement

Remplacement de mobilier au Secrétariat des écoles à Préverenges.

11.3161.1 Frais locaux scolaires

Frais de toutes les classes des quatre communes, locaux administratifs, halles de sports, locaux de logopédie, psychologie et psychomotricité, comprenant l'amortissement, les intérêts, ainsi que les frais d'entretien et d'exploitation de ces locaux.

Factures des communes :

		<u>Budget prévu</u>
• Denges :	Fr. 215'488.00	(Fr. 233'759.00)
• Echandens :	Fr. 262'586.00	(Fr. 285'791.00)
• Lonay :	Fr. 930'747.00	(Fr. 1'036'719.00)
• Préverenges	Fr. 3'277'130.00	(Fr. 3'171'105.00)
	<u>Fr. 4'685'951.00</u>	<u>(Fr. 4'727'374.00)</u>

Il existe, tant pour les comptes que pour les budgets, un décalage d'une année pour les chiffres fournis par les communes entrants dans le calcul des frais des locaux scolaires.

Ainsi, pour **les comptes 2025**, ce sont les chiffres **des comptes communaux 2024** qui ont servis à calculer les montants des frais des locaux scolaires (frais d'exploitation de chaque commune).

11.3170.0 Repas des promotions et divers

Repas de fin d'année scolaire des enseignants, frais liés aux promotions et repas annuel de la Direction des écoles.

11.3185.2 Frais liés à la création d'une association

Mandat d'accompagnement à la constitution d'un nouveau réseau d'accueil et à la création d'une association scolaire intercommunale.

11.3512.0 Traitements facturés par le Canton

Participation forfaitaire aux salaires, charges sociales et frais administratifs, du personnel du conseil de direction et du secrétariat des écoles accomplissant des tâches de compétence communale, pour la période de janvier à juillet 2025 ; dès août 2025, ces tâches ont été reprises par la commune boursière (actuellement Préverenges), expliquant ainsi la baisse par rapport au montant budgétisé. Voir aussi compte 11.3522.9.

COMMENTAIRES

- 11.3522.8 Frais des leçons surveillées (par Préverenges)
Salaires et charges sociales des responsables des devoirs surveillés de l'ensemble des quatre communes de l'Etablissement.
Une application régissant les devoirs surveillés et les présences a été acquise en 2025.
Les parents participent aux frais des leçons surveillées (voir compte 11.4522.9).
Coûts nets pour l'EPSP : Fr. 48'974.35 (budget : Fr. 50'100.00).
- 11.3522.9 Prestations de la Commune de Préverenges
Forfait annuel pour tous les travaux et fournitures relatifs à la tenue de la comptabilité, à l'organisation et à la gestion d'une partie des transports scolaires, à celle des cantines scolaires, du secrétariat du bureau de l'Entente scolaire et d'une partie de l'administration par la commune de Préverenges.
L'augmentation par rapport au budget provient de la reprise au 1^{er} août 2025 des tâches effectuées précédemment par le conseil de direction et le secrétariat des écoles. Voir aussi compte 11.3512.0.
- 11.3662.0 Soutien aux enfants migrants
Pas de prise en charge directe par les comptes de l'EPSP de repas à la cantine scolaire d'enfants migrants pour l'année scolaire 2024/2025.
- 11.3809.0 Attribution à fonds de réserve
Attribution à un fonds de réserve des montants attribués en 2025 par le Canton aux quatre communes de l'EPSP pour des mesures renforcées concernant l'enseignement spécialisé.
Voir aussi commentaire du compte 11.4512.2.
- 11.4512.2 Participation Canton Mesures renforcées
Montants attribués par le Canton pour des élèves bénéficiant de mesures renforcées pour leur passage de l'enseignement spécialisé à l'enseignement traditionnel ; montants pour les quatre communes de l'EPSP pour l'année 2025.
Il est prévu des versements pour les années 2020 à 2029.
Voir aussi commentaire du compte 11.3809.0.
- 11.4522.9 Part parents leçons surveillées (par Préverenges)
Voir commentaire du compte 11.3522.8.
- 11.4809.0 Prél. s/fonds de réserve
Pas de prélèvement réalisé en 2025 ; voir commentaire du compte 11.3662.0.

155 BIBLIOTHEQUE HORS TEMPS SCOLAIRE

- 155.3512.0 Traitements facturés par la Canton
Selon convention, part des charges cantonales du poste d'Agent en Information Documentaire (AID) - 40% d'un ETP - , plus frais administratifs, pour les ouvertures réservées aux élèves, mais hors du temps scolaire (à midi ou l'après-midi), dans les bibliothèques scolaires de Préverenges et de Lonay.
Comme toutes les autres charges de ces comptes, elles sont réparties entre les quatre communes de l'Etablissement.

Compte	Désignation	Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
510	ENSEIGNEMENT PRIMAIRE (classes 1-8)	502'139.98	14'254.56	654'600.00	9'700.00	407'237.34	8'249.13
510.3112.0	Achat de mobilier scolaire	608.50		21'000.00		7'159.76	
510.3132.0	Matériel infirmerie	1'405.35		1'500.00		1'004.55	
510.3135.10	Fournitures ACT-TM	2'009.15		5'700.00		2'701.03	
510.3135.5	Matériel compl.d'équipement, fds roulement primaire	6'526.15		12'500.00		2'094.38	
510.3151.0	Entretien de matériel scolaire	2'783.75		5'000.00		290.80	
510.3152.0	Entretien de mobilier scolaire	2'398.00		2'000.00		621.60	
510.3170.3	Frais des joutes sportives	3'049.85		6'200.00		3'521.05	
510.3170.4	Célébration des 20 ans du collège des Pressoirs	3'485.90		3'000.00			
510.3185.1	Cours de natation	13'989.02		18'000.00		15'593.69	
510.3185.2	Prestations de tiers	4'395.00		5'000.00		4'395.00	
510.3185.3	Animations sportives	902.90		2'000.00			
510.3185.5	Courses d'école	19'247.00		26'000.00		18'031.70	
510.3185.6	Sorties artistiques et scientifiques	14'878.49		23'000.00		13'143.05	
510.3185.7	Sorties patinoire	11'511.10		15'000.00		8'199.41	
510.3185.8	Mandats donnés à des tiers	44'611.00		22'000.00			
510.3186.0	Assurance élèves	4'669.30		4'700.00		4'626.90	
510.3188.1	Frais des transports scolaires	244'378.85		307'000.00		214'817.95	
510.3188.2	Frais transports sorties	3'084.20		3'800.00		1'778.60	
510.3522.0	Subsides caisses de classes	29'517.09		35'800.00		30'087.37	
510.3522.15	Surveillance des arrêts de bus	15'411.65		33'900.00		9'905.35	
510.3522.20	Camps de ski	11'570.15		6'400.00			
510.3522.21	Classes vertes	37'205.81		62'500.00		46'325.40	
510.3522.22	Frais de voitures pour camps	615.00		1'300.00		480.00	
510.3522.25	Subsides pour accompagnants	3'702.02		5'000.00		1'764.50	
510.3522.26	Camp du Choeur des écoles			2'500.00			
510.3522.6	Dérogations d'enclassement	7'800.40		7'800.00		8'558.00	
510.3524.0	Service dentaire scolaire	10'829.80		11'000.00		10'180.95	
510.3524.1	Médecin scolaire	1'554.55		5'000.00		1'956.30	

COMMENTAIRES

510 **ENSEIGNEMENT PRIMAIRE (classes 1 à 8) :** 46 classes pour 883 élèves à la rentrée d'août 2025.

510.3112.0 Achat de mobilier scolaire
Remplacement de petit mobilier à Préverenges.

510.3135.10 Fournitures ACT-TM
Les fournitures pour les activités créatrices sur textiles (ACT) et les travaux manuels (TM) sont prises en charge par le Canton.
Le montant figurant dans ce compte est un crédit supplémentaire alloué par l'Etablissement.
La différence par rapport au budget provient de soldes restants de l'année scolaire précédente qui ont été reportés, réduisant ainsi les montants à verser aux enseignants.

510.3135.5 Matériel compl. d'équipement, fds roulement primaire
Fonds de roulement pour fournitures, petit matériel et autres activités des classes primaires.
La différence par rapport au budget provient de soldes restants de l'année scolaire précédente qui ont été reportés, réduisant ainsi les montants à verser aux enseignants.

510.3151.0 Entretien de matériel scolaire
Remplacement, dans l'atelier de travaux manuels à Lonay, du système d'aspiration à copeaux et d'une perceuse d'établi.

510.3152.0 Entretien de mobilier scolaire
Réparation de chaises d'élèves.

510.3170.3 Frais des joutes sportives
Transports et collations lors des différentes joutes sportives du secteur primaire.

510.3170.4 Célébration des 20 ans du collège des Pressoirs
Frais liés à la célébration des 20 ans du collège des Pressoirs de Lonay ; ces frais seront entièrement compensés par un prélèvement sur fonds de réserve (voir compte 510.4809.0).

510.3185.1 Cours de natation
Cours de natation à la piscine de Morges pour les élèves des classes 5 et 6 P de fin mai à fin juin :

• Transports par CarPostal :	Fr.	5'829.02
• Moniteurs de natation :	Fr.	5'800.00
• Entrées à la piscine de Morges :	Fr.	2'360.00
	Fr.	<u>13'989.02</u>

Un subside a été accordé par le Canton (voir compte 510.4512.1).

510.3185.2 Prestations de tiers
Ateliers participatifs et journées thématiques pour les jardins potagers scolaires par l'association « Légumes Perchés ».

COMMENTAIRES

- 510.3185.3 Animations sportives
Achat de matériel pour les animations sportives « La récré bouge » dans les 4 villages pour les élèves de 1 à 6 P.
- 510.3185.5 Courses d'école
Prise en charge des frais liés aux courses d'école pour chaque classe du secteur primaire (1-8P).
La différence par rapport au budget provient de soldes restants de l'année scolaire précédente qui ont été reportés, réduisant ainsi les montants à verser aux enseignants.
- 510.3185.6 Sorties artistiques et scientifiques
Prise en charge des frais liés aux différentes sorties artistiques et scientifiques de chaque classe du secteur primaire (1-8P).
La différence par rapport au budget provient de soldes restants de l'année scolaire précédente qui ont été reportés, réduisant ainsi les montants à verser aux enseignants.
- 510.3185.7 Sorties patinoire
Prise en charge des frais liés aux sorties à la patinoire des classes 1 à 6P.
- 510.3185.8 Mandats donnés à des tiers
Mandat à deux entreprises spécialisées pour l'appel d'offres des transports scolaires pour la période août 2025 à juillet 2028.
Le dépassement de budget provient de demandes supplémentaires, à savoir : planification des transports hebdomadaires internes à l'école, production des horaires individuels, production des contremarques individuelles, production des horaires par collège, classe et élève, lettre d'information aux élèves, gestion en cours d'année des demandes des parents, des nouveaux élèves, des déménagements ainsi que des demandes diverses des écoles, du transporteur et de l'Entente scolaire intercommunale (EPSP).
- 510.3186.0 Assurance élèves
Assurance capital en cas de décès et capital en cas d'invalidité permanente totale pour tous les élèves du secteur primaire suivant leur scolarité obligatoire dans l'une des quatre communes de l'Etablissement (voir également compte 521.3186.0).
- 510.3188.1 Frais des transports scolaires
- | | | |
|--|-----|-------------------|
| • Transports des classes du primaire (jusqu'à la 6P) des quatre communes : | Fr. | 242'144.05 |
| • Transports pour gym de maintien – du 9.12.2024 au 23.06.2025 | Fr. | 910.00 |
| • Transports pour cours facultatifs : | Fr. | 1'324.80 |
| | Fr. | <u>244'378.85</u> |
- Les déplacements des élèves plus âgés (**primaires 7 à 8 et secondaires 9 à 11**) s'effectuent au moyen des transports publics. Les abonnements de transports publics délivrés sont pris en charge par les budgets des communes de domicile des élèves à transporter et figurent dans leurs budgets/comptes communaux.
- 510.3188.2 Frais transports sorties
Principalement transport d'élèves à la bibliothèque de Préverenges.

COMMENTAIRES

510.3522.0 Subsides caisses de classes

Un montant de Fr. 40.00 par élève et par année est attribué pour alimenter les caisses de classes en vue d'une participation à l'achat de petit matériel, livres, etc.

La différence par rapport au budget provient de soldes restants de l'année scolaire précédente qui ont été reportés, réduisant ainsi les montants à verser aux enseignants.

510.3522.15 Surveillance des arrêts de bus

Frais de surveillance et sécurisation des élèves primaires (jusqu'à la 6P) aux arrêts de bus dans chacune des quatre communes de l'Etablissement.

510.3522.20 Camps de ski

Répartition de la dépense (d'après le lieu d'enclassement) :

- Préverenges - 6 classes (budget : 1 classe).

510.3522.21 Classes vertes

Répartition de la dépense (d'après le lieu d'enclassement) :

- Préverenges - 7 classes (budget : 13 classes)
- Lonay - 9 classes (budget : 9 classes)
- Denges - zéro classe (budget : 1 classe)
- Echandens – 1 classe (budget : 1 classe)

Fr. 14'329.66

Fr. 21'114.00

Fr. 0.00

Fr. 1'762.15

Fr. 37'205.81

510.3522.25 Subsides pour accompagnants

Indemnités et frais des aides et du personnel d'encadrement non pris en charge par le Canton.

Les subsides accordés par enfant (Canton : FFSV et SEPS / Confédération : J+S) sont déduits directement dans les camps.

510.3522.26 Camp du Chœur des écoles

Pas de camp ou de frais pour des spectacles du chœur des écoles durant l'année civile 2025.

510.3522.6 Dérogations d'enclassement

Frais d'écologie d'élèves suivant exceptionnellement tout ou partie de l'année scolaire hors des quatre communes de l'EPSP.

510.3524.0 Service dentaire scolaire

510.3524.1 Médecin scolaire

Frais de contrôle des élèves des classes 1 à 8 par les médecins et dentistes scolaires, ainsi que la prise en charge des heures des médecins liées à des projets de prévention.

Compte	Désignation	Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
510.4512.1	Subside cantonal cours natation		4'200.00		5'400.00		4'680.00
510.4522.0	Finances d'écolage		1'300.00		1'300.00		1'300.00
510.4522.1	Remboursement subsides communaux		5'268.66				2'269.13
510.4809.0	Prél. s/fonds de réserve		3'485.90		3'000.00		

COMMENTAIRES

- 510.4512.1 Subside cantonal cours natation
Subside cantonal de 30% obtenu pour l'organisation de cours de natation.
Voir aussi commentaire du compte 510.3185.1.
- 510.4522.0 Finances d'écologie
Finances d'écologie facturées à la commune de domicile d'élèves habitants hors de l'une des quatre communes de l'Etablissement et suivant tout ou partie de l'année scolaire dans l'EPSP.
- 510.4522.1 Remboursement subsides communaux
Remboursement par les enseignants quittant l'Etablissement ou changeant de classe, de montants non utilisés pour des activités pour l'année scolaire 2024/2025.
- 510.4809.0 Prél. s/fonds de réserve
Prélèvement sur fonds de réserve des montants pour la célébration des 20 ans du collège des Pressoirs à Lonay (voir compte 510.3170.4).

Compte	Désignation	Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
521	ENSEIGNEMENT SECONDAIRE (classes 9-11)	167'161.50	40'893.27	224'350.00	15'600.00	179'668.48	33'716.71
521.3012.0	Frais du sport scolaire facultatif	2'666.00		3'000.00		1'782.00	
521.3103.0	Fournitures et matériel scolaires			1'000.00			
521.3112.0	Achat de mobilier scolaire			2'500.00			
521.3132.0	Matériel infirmerie	665.65		1'500.00		1'004.35	
521.3135.20	Fournitures ACT-TM-EDN	1'096.90		1'400.00		1'344.50	
521.3135.5	Matériel compl. d'équipement, fds roulement secondaire	9'062.54		20'100.00		10'276.77	
521.3151.0	Entretien de matériel scolaire			4'000.00			
521.3152.0	Entretien de mobilier scolaire	2'398.05		2'000.00		1'226.95	
521.3170.3	Frais des joutes sportives	296.85		2'200.00		1'019.15	
521.3185.2	Prestations de tiers	4'395.00		5'000.00		4'395.00	
521.3185.5	Courses d'école	5'938.05		10'000.00		7'296.01	
521.3185.6	Sorties artistiques et scientifiques	3'933.60		7'200.00		4'613.70	
521.3186.0	Assurance élèves	1'934.50		2'000.00		2'019.30	
521.3188.2	Frais transports sorties	1'584.30		2'000.00		1'392.00	
521.3522.0	Subsides caisses de classes	8'618.27		14'800.00		9'076.61	
521.3522.20	Camps de ski	22'026.95		38'800.00		29'222.55	
521.3522.21	Projets sportifs 9èmes année	6'042.45		8'400.00		1'588.30	
521.3522.22	Frais de voitures pour camps	150.00		450.00		450.00	
521.3522.23	Voyages d'études	34'257.99		40'800.00		42'000.00	
521.3522.24	Echanges linguistiques			5'000.00		959.73	
521.3522.25	Subsides pour accompagnants	1'930.90		5'000.00		2'019.91	
521.3522.3	Elèves enclassés ailleurs	42'486.35		27'600.00		47'487.55	
521.3522.6	Déroptions d'enclassement	9'175.00		2'600.00		1'300.35	
521.3524.0	Service dentaire scolaire	4'504.90		8'000.00		4'433.90	
521.3524.1	Médecin scolaire	3'997.25		9'000.00		4'759.85	
521.4512.4	Finances d'écologie requérants d'asile		24'252.00		10'000.00		15'600.00
521.4513.0	Rbt Etat sport scolaire facultatif		3'609.58		3'000.00		2'385.35
521.4522.0	Finances d'écologie		1'300.00		2'600.00		6'500.00
521.4522.1	Remboursement subsides communaux		11'731.69				9'231.36

COMMENTAIRES

521 **ENSEIGNEMENT SECONDAIRE (classes 9 à 11) :** 18 classes pour 344 élèves à la rentrée d'août 2025.

521.3012.0 Frais du sport scolaire facultatif

Rétribution des moniteurs du sport scolaire facultatif organisé pour l'année scolaire 2024/2025 (foot et unihockey).
Ces montants sont compensés par des versements de subsides (voir aussi commentaire du compte 521.4513.0).

521.3135.20 Fournitures ACT-TM-EDN

Les fournitures pour les activités créatrices sur textiles (ACT), les travaux manuels (TM) et l'éducation nutritionnelle (EDN) sont prises en charge par le Canton.
Le montant figurant dans ce compte est un crédit supplémentaire alloué par l'Etablissement.

521.3135.5 Matériel compl. d'équipement, fds roulement secondaire

Acquisition de matériel pour des activités spécifiques au secteur secondaire : musique, éducation physique, sciences, animation de santé, labo photo, TM lourds et légers, etc.
La différence par rapport au budget provient de soldes restants de l'année scolaire précédente qui ont été reportés, réduisant ainsi les montants à verser aux enseignants.

521.3152.0 Entretien de mobilier scolaire

Réparation de chaises d'élèves.

521.3170.3 Frais des joutes sportives

Transports et collations lors des différentes joutes sportives du secteur secondaire.

521.3185.2 Prestations de tiers

Ateliers participatifs et journées thématiques pour les jardins potagers scolaires par l'association « Légumes Perchés ».

521.3185.5 Courses d'école

Prise en charge des frais liés aux courses d'école pour chaque classe du secteur secondaire (9-11).
La différence par rapport au budget provient de soldes restants de l'année scolaire précédente qui ont été reportés, réduisant ainsi les montants à verser aux enseignants.

521.3185.6 Sorties artistiques et scientifiques

Prise en charge des frais liés aux différentes sorties artistiques et scientifiques de chaque classe du secteur secondaire (9-11).
La différence par rapport au budget provient de soldes restants de l'année scolaire précédente qui ont été reportés, réduisant ainsi les montants à verser aux enseignants.

COMMENTAIRES

- 521.3186.0 Assurance élèves
Assurance capital en cas de décès et capital en cas d'invalidité permanente totale pour tous les élèves du secteur secondaire suivant leur scolarité obligatoire dans l'une des quatre communes de l'Etablissement (voir également compte 510.3186.0).
- 521.3188.2 Frais transports sorties
Principalement, transports d'élèves au Salon des métiers à Lausanne.
- 521.3522.0 Subsides caisses de classes
Un montant de Fr. 40.00 par élève et par année est attribué pour alimenter les caisses de classes en vue d'une participation à l'achat de petit matériel, livres, etc.
La différence par rapport au budget provient de soldes restants de l'année scolaire précédente qui ont été reportés, réduisant ainsi les montants à verser aux enseignants.
- 521.3522.20 Camps de ski
Coût des camps de ski pour les 6 classes de 10^{ème} année (budget : 6 classes), sous déduction de la participation des parents.
- 521.3522.21 Projets sportifs 9^{èmes} année
Sports de glisse (ski de fond, paddle, patinoire) et piscine pour les élèves de 9^{ème} année. Ceux-ci ne partent pas en camp.
- 521.3522.23 Voyages d'études
Participation financière pour voyages d'études de 6 classes de 11^{ème} année (budget : 7 classes).
1 classe de 11^{ème} a fait un séjour linguistique au lieu de son voyage d'études prévu.
- 521.3522.24 Echanges linguistiques
Nombreux échanges linguistiques internationaux (Italie, Allemagne) et suisses, entièrement subventionnés par Movetia (Agence nationale pour la promotion des échanges et de la mobilité dans le système éducatif).
- 521.3522.25 Subsides pour accompagnants
Indemnités et frais des aides et du personnel d'encadrement non pris en charge par le Canton.
Les subsides accordés par enfant (Canton : FFSV et SEPS / Confédération : J+S) sont déduits directement dans les camps.
- 521.3522.3 Elèves enclassés ailleurs
- | | | |
|--|-----|------------------|
| • Écolage d'élèves en classe de sports-art-études (SAE) | Fr. | 15'358.35 |
| • Écolage d'élèves en classe de raccordement (RACC) | Fr. | 22'000.00 |
| • Prise en charge des frais de transport et participation au repas des élèves en classes sports-art-études ou raccordement | Fr. | 5'128.00 |
| | Fr. | <u>42'486.35</u> |

L'écart par rapport au budget provient d'une erreur de report de chiffre dans le budget ; le détail du commentaire du compte au budget présentait un montant de Fr. 43'800.00, alors que seuls Fr. 27'600.00 ont été portés au budget.

COMMENTAIRES

521.3522.6 Dérogations d'enclassement

Frais d'écologie d'élèves suivant exceptionnellement tout ou partie de l'année scolaire hors des quatre communes de l'EPSP.

521.3524.0 Service dentaire scolaire

521.3524.1 Médecin scolaire

Frais de contrôle des élèves des classes 9 à 11 par les médecins et dentistes scolaires, ainsi que la prise en charge des heures des médecins liées à des projets de prévention.

521.4512.4 Finances d'écologie requérants d'asile

Remboursement par le Canton de forfaits pour les frais de scolarisation des enfants de demandeurs d'asile pour l'année civile 2024.

521.4513.0 Rbt Etat sport scolaire facultatif

Versement de subsides pour le sport scolaire facultatif, soit :

- Service cantonal de l'éducation physique et du sport (SEPS)
- Office fédéral du sport (OFSP) – Jeunesse + Sport

Fr. 2'666.00

Fr. 943.58

Fr. 3'609.58

Voir aussi commentaire du compte 521.3012.0.

521.4522.0 Finances d'écologie

Finances d'écologie facturées à la commune de domicile d'élèves habitants hors de l'une des quatre communes de l'Etablissement et suivant tout ou une partie de l'année scolaire dans l'EPSP.

521.4522.1 Remboursement subsides communaux

Remboursement par les enseignants quittant l'Etablissement ou changeant de classe de montants non utilisés pour des activités pour l'année scolaire 2024/2025.

Compte	Désignation	Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
525	CANTINES SCOLAIRES	466'764.73	283'797.07	533'300.00	305'000.00	480'944.28	281'766.60
525.3114.0	Frais d'exploitation cantines scolaires	17'424.44		18'000.00		11'594.85	
525.3131.0	Achat et service des repas cantines scolaires	242'977.99		259'200.00		232'173.12	
525.3182.0	Téléphones et Internet	998.35		900.00		622.53	
525.3191.6	REDIP TVA cantines scolaires	-4'760.75				4'760.79	
525.3512.5	Frais de personnel des cantines scolaires et surveillance	210'124.70		255'200.00		231'792.99	
525.4359.0	Vente des repas cantines scolaires		272'122.69		293'000.00		270'582.50
525.4359.1	Produits cartes accès cantines		11'674.38		12'000.00		11'184.10

COMMENTAIRES

525 CANTINES SCOLAIRES (PAR PREVERENGES) Frais relatifs aux cantines scolaires de Lonay et Préverenges.

525.3114.0 Frais d'exploitation cantines scolaires

- Frais divers d'exploitation, achat de petit matériel
- Licence, maintenance, hébergement et support du logiciel

Fr. 5'322.53

Fr. 12'101.91

Fr. 17'424.44

525.3131.0 Achat et service des repas cantines scolaires

Fourniture et service des repas par une entreprise privée.

8'300 repas servis à Lonay (8'088 en 2024), soit 2.62% de plus qu'en 2024

18'693 repas servis à Préverenges (17'709 en 2024), soit 5.55% de plus qu'en 2024

26'993 repas servis dans les cantines scolaires (25'797 en 2024) soit 4.63% de plus qu'en 2024.

525.3191.6 REDIP TVA cantines scolaires

Par suite d'une modification des procédures TVA dès l'année 2024, la couverture partielle des charges de ce chapitre par les revenus n'est plus considérée comme une subvention au sein de la même collectivité publique, et ne provoque donc plus une REDIP (REDuction de l'Impôt Préalable) ;

la commune boursière (actuellement Préverenges) a donc demandé et obtenu le remboursement du montant retenu en 2024.

525.3512.5 Frais de personnel des cantines scolaires et surveillance

Salaires et charges sociales du personnel assurant une partie du service, ainsi que l'administration des repas (réservations, annulations, contrôles, ...) dans les cantines scolaires de Lonay et Préverenges. Il a été également tenu compte du personnel de surveillance des élèves dans le périmètre scolaire à midi.

525.4359.0 Vente des repas cantines scolaires

Repas vendus au prix de Fr. 11.00 TTC au consommateur et comptabilisés dans ce compte au prix de Fr. 10.175 HT.

525.4359.1 Produits cartes accès cantines

Produits des ventes de cartes permettant l'accès aux cantines scolaires; les possesseurs de ces cartes peuvent soit consommer les repas servis à la cantine, soit des repas amenés par eux-mêmes et à réchauffer au micro-onde, soit des pique-niques.

La carte annuelle d'accès est vendue au prix de Fr. 30.00 TTC et comptabilisée dans ce compte au prix de Fr. 27.752 HT.

Le coût net des cantines scolaires pour l'année 2025 se monte à Fr. 182'967.66 (budget : Fr. 228'300.00).

Compte	Désignation	Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
	ADMINISTRATION GENERALE	4'982'449.57	34'585.00	5'031'074.00	27'050.00	5'252'729.62	38'660.55
	ENSEIGNEMENT PRIMAIRE (CLASSES 1-8)	502'139.98	14'254.56	654'600.00	9'700.00	407'237.34	8'249.13
	ENSEIGNEMENT SECONDAIRE (CLASSES 9-11)	633'926.23	324'690.34	757'650.00	320'600.00	660'612.76	315'483.31
	PARTICIPATION DENGES		825'681.00		856'771.70		822'295.30
	PARTICIPATION ECHANDENS		1'212'419.60		1'279'431.45		1'255'481.15
	PARTICIPATION LONAY		1'187'276.75		1'286'200.45		1'228'043.30
	PARTICIPATION PREVERENGES		2'519'608.53		2'663'570.40		2'652'366.98
	TOTALISATION	6'118'515.78	6'118'515.78	6'443'324.00	6'443'324.00	6'320'579.72	6'320'579.72

		COMPTES 2025		
P r i m a i r e	Répartition du nombre d'habitants et d'élèves des communes :	habitants effectifs au 31.12.2024	élèves 10.2024 classes 1 à 6	élèves 10.2024 classes 7 et 8
	Denges	1'837	100	34
	Echandens	3'004	122	46
	Lonay	2'733	127	58
	Préverenges	5'273	277	111
	Total des élèves EPSP pour la répartition		626	249
	Autres communes		4	1
	Total	12'847	630	250
	TOTAL DES CHARGES "PRIMAIRE"	4'300'850.03		
	TOTAL DES REVENUS "PRIMAIRE"	-160'039.41		
	COÛT DE L'ENSEIGNEMENT "PRIMAIRE" à répartir	4'140'810.62		
	Coût moyen de l'élève (pour information)	4'732.35		
		habitants	élèves	
	Total réparti : 50% Habitants / 50% élèves	2'070'405.31	2'070'405.31	
	Coût unitaire par Habitant / élève	161.16	2'366.18	
	REPARTITION PAR COMMUNE	habitants	élèves	
	Denges	296'048.45	317'067.80	
	613'116.25			
Echandens	484'120.60	397'517.80		
	881'638.40			
Lonay	440'446.60	437'742.85		
	878'189.45			
Préverenges	849'789.60	918'076.95		
	1'767'866.55			
Totaux	2'070'405.25	2'070'405.40		
	4'140'810.65			

		COMPTES 2025	
S e c o n d a i r e	Répartition du nombre d'habitants et d'élèves des communes :	habitants effectifs au 31.12.2024	élèves 10.2024 classes 9 à 11
	Denges	1'837	41
	Echandens	3'004	60
	Lonay	2'733	58
	Préverenges	5'273	177
	Total des élèves EPSP pour la répartition		336
	Autres communes		7
	Total	12'847	343
	TOTAL DES CHARGES "SECONDAIRE"	1'817'665.75	
	TOTAL DES REVENUS "SECONDAIRE"	-213'490.52	
	COÛT DE L'ENSEIGNEMENT "SECONDAIRE" à répartir	1'604'175.23	
	Coût moyen de l'élève (pour information)	4'774.33	
		habitants	élèves
	Total réparti : 50% Habitants / 50% élèves	802'087.62	802'087.62
	Coût unitaire par Habitant / élève	62.43	2'387.17
	REPARTITION PAR COMMUNE	habitants	élèves
	Denges	114'690.95	97'873.80
		212'564.75	
	Echandens	187'551.25	143'229.95
		330'781.20	
	Lonay	170'631.70	138'455.60
		309'087.30	
	Préverenges	329'213.65	422'528.33
		751'741.98	
	Totaux	802'087.55	802'087.68
		1'604'175.23	

Répartition des frais scolaires entre les communes

	LIBELLES	COMPTES 2025			
Cumuls	Récapitulation générale	Primaire	Secondaire	Frais locaux scolaires par commune	Participation nette par commune
		Total			
	Denges	613'116.25	212'564.75	215'488.00	610'193.00
		825'681.00			
	Echandens	881'638.40	330'781.20	262'586.00	949'833.60
		1'212'419.60			
Cumuls	Lonay	878'189.45	309'087.30	930'747.00	256'529.75
		1'187'276.75			
	Préverenges	1'767'866.55	751'741.98	3'277'130.00	-757'521.47
		2'519'608.53			
	Totaux	4'140'810.65	1'604'175.23	4'685'951.00	1'059'034.88
		5'744'985.88			

ETABLISSEMENT PRIMAIRE ET SECONDAIRE DE PREVERENGES

<u>Récapitulation des participations et locations de locaux des communes</u>				COMPTES 2025	
	<u>Participation totale</u>	<u>Location à l'EPSP</u>	<u>Participation nette</u>	<u>Acomptes des communes</u>	<u>Soldes à restituer/- à encaisser</u>
Denges	825'681.00	215'488.00	610'193.00	556'000.00	-54'193.00
Echandens	1'212'419.60	262'586.00	949'833.60	892'000.00	-57'833.60
Lonay	1'187'276.75	930'747.00	256'529.75	220'000.00	-36'529.75
Préverenges	2'519'608.53	3'277'130.00	-757'521.47	-331'866.47	425'655.00
TOTAUX	5'744'985.88	4'685'951.00	1'059'034.88	1'336'133.53	277'098.65
Budget 2025 :	6'085'974.00	4'727'374.00	1'358'600.00	Les soldes à restituer aux communes figurent au passif du bilan.	
Comptes 2024 :	5'958'186.73	4'950'605.00	1'007'581.73		
Comptes 2023 :	5'870'565.55	4'917'348.00	953'217.55	Ceux à encaisser (chiffres négatifs) figurent à l'actif du bilan.	

Compte	Désignation	Actif	Passif
91	**ACTIF**	709,264.41	
910	DISPONIBILITES	515,888.61	
9101	CCP	81,555.77	
9102	Banque compte RAIFFEISEN	434,332.84	
911	DEBITEURS	148,556.35	
9111.10	COMPTES COURANTS COMMUNES	148,556.35	
9111.11	Commune de Denges	54,193.00	
9111.13	Commune d'Echandens	57,833.60	
9111.14	Commune de Lonay	36,529.75	
913	ACTIFS TRANSITOIRES	44,819.45	
9139	Actifs transitoires	44,819.45	
92	**PASSIF**		709,264.41
920	ENGAGEMENTS COURANTS		425,655.00
9206.10	COMPTES COURANTS COMMUNES		425,655.00
9206.12	Avance Préverenges		425,655.00
925	PASSIFS TRANSITOIRES		218,821.51
9259	Passifs transitoires		218,821.51
928	FONDS DE RESERVE		64,787.90
9282	Provisions diverses		4,533.40
9282.1	Provision Mesures renforcées (enseignement spécialisé)		60,254.50